FORMATION EN PRÉSENTIEL

VÉRIFICATEUR D'ENTREPRISE DES CHARIOTS ÉLÉVATEURS ET ACCESSOIRES DE LEVAGE

Dernière mise à jour le 29/06/2026.

OBJECTIF

Être capable de préparer, réaliser et formaliser une Vérification Générale Périodique (VGP) sur un chariot automoteur de manutention à conducteur porté, conformément aux exigences réglementaires et aux prescriptions du constructeur.

Tarif	**NOUS CONSULTER**
Réf.	**PRO-000228**
Contact	0524285660 contact@cofas.fr www.cofas.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables maintenance, Responsables HSE / QSE, Conducteurs de travaux, Chefs d'atelier, Référents matériels, Responsables de parc matériel

PRÉ-REQUIS

- Maîtrise de la lecture de documents techniques en français
- Connaissances générales des appareils de levage

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Apports théoriques

Exercices pratiques

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation. Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à b.cazaubon@cofas.fr

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	**Présentiel**	**1 mini > 4 maxi**	**14 heures / 2 jour(s)**

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Différencier les différents types de vérifications réglementaires
- Identifier les obligations réglementaires
- Déterminer les examens, essais et épreuves
- Identifier les périodicités réglementaires
- Contrôler l'état apparent d'un appareil ou d'un accessoire de levage
- Préparer une vérification réglementaire
- Analyser un rapport de vérification
- Participer à l'organisation et au suivi des vérifications réglementaires
- Contribuer à la prévention des risques liés aux opérations de levage

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE (10 H 30)

Réglementation des VGP (2 h)

CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Code du travail
- Arrêté du 1er mars 2004
- Obligations du chef d'établissement
- Responsabilités des différents acteurs

LES MATÉRIELS CONCERNÉS

- Chariots frontaux
- Chariots télescopiques

PÉRIODICITÉ DES VGP

- Vérification semestrielle
- Cas particuliers

Constitution d'un chariot élévateur (2 h)

LES ORGANES MÉCANIQUES

- Mât
- Tablier
- Fourches
- Chaînes
- Galets
- Vérins
- Circuit hydraulique

LES ORGANES ÉLECTRIQUES

- Batteries
- Faisceaux
- Capteurs
- Contacteurs

LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

- Freins
- Direction
- Avertisseur sonore

- Éclairage
- Coupe-circuit
- Limiteurs
- Ceinture
- Arceau
- Dispositifs de retenue

Méthodologie d'une VGP (3 h)

PRÉPARATION

- Identification du matériel
- Plaque constructeur
- Capacité
- Heures de fonctionnement
- Documents disponibles

DÉROULEMENT D'UNE VGP

Examen administratif

- Notice constructeur (en français)
- Carnet d'entretien et de maintenance
- Dernier rapport en cours de validité
- Déclaration de conformité CE

Examen visuel

- Structure
- Soudures
- Châssis
- Mât
- Fourches
- Chaînes
- Flexibles
- Roues
- Pneus
- Circuits électriques

Examen fonctionnel

- Levée
- Descente
- Inclinaison
- Télescopage (portée)
- Translation
- Direction
- Freinage
- Organes de sécurité

Contrôle détaillé des organes de sécurité (2 h)

ORGANES DE LEVAGE

- Usure des fourches et parallélisme

- Déformation
- Fissures
- Verrouillage

CHAÎNES

- Allongement
- Lubrification
- Usure
- Tension

CIRCUIT HYDRAULIQUE

- Vérins
- Flexibles
- Raccords
- Anomalies constatées

PNEUMATIQUES

- Pression
- Usure
- Fixations

Rédaction d'un rapport de VGP (1 h 30)

- Identification des défauts
- Classification des anomalies
- Défauts mineurs
- Défauts majeurs
- Mise hors service
- Rédaction du rapport
- Traçabilité

PARTIE PRATIQUE (3 H 30)

Atelier 1 — Inspection complète d'un chariot (1 h 30)

Par petits groupes :

- Contrôle administratif
- Contrôle visuel
- Recherche d'anomalies
- Vérification des sécurités

Atelier 2 — Réalisation des essais fonctionnels (1 h)

Essais :

- Levage
- Descente
- Inclinaison et télescopage
- Translation
- Freinage
- Direction
- Avertisseur

- Arrêt d'urgence

Atelier 3 — Rapport de vérification (1 h)

Chaque participant :

- Complète une fiche de contrôle.
- Rédige un rapport.
- Présente ses conclusions.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateurs spécialisé, contrôleur VGP	Evaluation théorique et pratique des connaissances acquises	Attestation de compétences